

## Descriptif du module 10

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ostéopathie  
**Orientation :**

### 1. Intitulé du module Intégration ostéopathique et diagnostique V (Rachis cervical et thoracique)

**2020-2021**

**Code :**  
S.OS.SO.2310.FD.20

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

**Niveau :**

Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres : ...

**Caractéristique :**

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Type :**

Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres : ...

**Organisation temporelle :**

Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre de printemps  
 Semestre d'automne  
 Autres : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS**  
5

**Langue principale d'enseignement :**

Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres : ...

### 3. Prérequis

Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres : ...

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert :  Am1  Am2  Am3  
B. Rôle Communicateur-trice :  Bm1  Bm2  Bm3  
C. Rôle Collaborateur-trice :  Cm1  Cm2  Cm3  Cm4  
D. Rôle Manager :  Dm1  Dm2  Dm3  
E. Rôle Promoteur-trice de la santé :  Em1  Em2  Em3  
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice :  Fm1  Fm2  Fm3  
G. Rôle professionnel-le :  Gm1  Gm2  Gm3

Au terme du module, l'étudiant-e devra être autonome dans la prise en charge des troubles fonctionnels du rachis cervical et thoracique selon les 3 axes ci-dessous :

Sur un plan réflexif :

- De conduire une anamnèse systémique et ostéopathique ciblée selon la plainte.
- De synthétiser et de résumer à ses pères le cas clinique étudié.
- De décider de la prise en charge du cas étudié ou de référer ce cas auprès d'un-e spécialiste.
- De proposer un diagnostic différentiel d'exclusion.
- De justifier ce dernier au travers de ses connaissances théoriques.
- De présenter un plan d'examen clinique systémique et ostéopathique pour infirmer ou confirmer le diagnostic.

Sur un plan clinique :

- D'effectuer un examen systémique approprié à la plainte.
- D'effectuer un examen ostéopathique approprié à la plainte.
- De présenter son diagnostic et la prise en charge adéquate en fonction des résultats des examens cliniques effectués.
- D'user de techniques ostéopathiques appropriées lors du traitement dans la sphère ostéopathique.
- De présenter un plan de traitement futur si nécessaire.
- De prodiguer les conseils adéquats en regard du diagnostic, de la prise en charge ostéopathique et des facteurs de comorbidité chez le-la patient-e.

Sur un plan relationnel :

- D'adapter sa communication verbale et non-verbale au niveau psychosocial de son-sa patient-e
- De présenter un pronostic quant à la prise en charge de la plainte au-à la patient-e et à ses pères
- D'évoquer les effets secondaires liés à la prise en charge ostéopathique.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

**Colloques intraprofessionnels :**

### Modalités

Les classes inversées deviennent en 2<sup>ème</sup> année du MSc des colloques intraprofessionnels. La promotion est divisée en 2 groupes ; CI-A (Classe Inversée A) et CI-B (Classe Inversée B).

Les étudiants des colloques intraprofessionnels, CI-A sont sous divisés en groupes CI-A1 et CI-A2, idem pour le groupe CI-B (CI-B1 & CI-B2).

- Les étudiants CI-A (1&2) sont généralement en colloques les Mardis (CI-A1 – Matinée / CI-A2 – Après-midi)
- Les étudiants CI-B (1&2) sont généralement en colloques les Jeudis (CI-B1 – Matinée / CI-B2 – Après-midi)

### Intérêt

Chaque sous-groupe composé de 5 à 8 étudiants (selon les promotions), fonctionne sur un modèle de colloque intraprofessionnel en institution. Cet exercice a pour objectif de permettre à l'étudiant-e présentant son cas clinique de parfaire sa capacité de synthèse et sa capacité à justifier de :

- Son anamnèse.
- Sa décision dans le choix de l'examen clinique systémique et ostéopathique.
- Sa décision de prise en charge ostéopathique ou de référer le-la patient-e.
- Son choix de techniques ostéopathiques durant la prise en charge.
- Son pronostique.
- Ses conseils prodigués pour la promotion de la santé du-de la patient-e.

### Prérequis

L'étudiant-e « leader » transmet en détail (anamnèse, diagnostic, examen clinique, décision de prise en charge, axe de traitement, conseils et suivi de consultation) au format PDF par mail 2 semaines avant le colloque au chargé d'enseignement (Voir emploi du temps) UNIQUEMENT.

### Objectifs du « Team » durant le colloque

- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein de l'anamnèse transmise
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein de l'examen clinique systémique et ostéopathique.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein du diagnostic différentiel justifié ainsi que décision de prise en charge ostéopathique ou non.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein de l'axe de traitement ostéopathique.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein des conseils de promotion de la santé transmis au-de la patient-e.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus dans le suivi de consultation.

### Clinique guidée (workshop) :

Au cours de cet enseignement, l'étudiant-e pratique les examens cliniques appropriés au sein de la branche d'enseignement spécifiée sous la supervision de l'intervenant-e ainsi que les techniques en lien avec la zone anatomique concernée par l'affection ou la zone anatomique considérée par la prise en charge. Cet enseignement peut également servir à l'approfondissement de certains sujets déjà traités dans le passé selon la nécessité des groupes présents.

Modalités pédagogiques :  Cours magistraux  Ateliers  Self-learning

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :  Oral  Examen écrit  QCM  QAD  Dossier écrit  Pratique

La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%).

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

### Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignant-e-s

Nom du responsable de module :

Descriptif validé le

20 septembre 2021

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

